

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
DES EAUX ET FORETS

---

COMITE NATIONAL DE GESTION DES  
PRODUITS ET SUBSTANCES CHIMIQUES



REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail-Justice-Solidarité*



**BUREAU NATIONAL OZONE**

**CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA  
PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE, REPUBLIQUE DE GUINEE**

**EDITION 2020**

La République de Guinée a célébré comme les autres pays du monde, la journée internationale de la protection de la couche d'Ozone instituée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 16 septembre 2020.

L'objectif principal de cette célébration est de permettre aux institutions qui œuvrent pour la protection de la couche d'Ozone, de porter un regard rétrospectif sur les activités initiées et les résultats atteints et de saisir l'occasion pour faire une sensibilisation du public sur le rôle de la couche d'Ozone et le cadre réglementaire qui encadre l'utilisation des gaz frigorigènes.

Les activités inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- Message de Mr Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts à l'endroit de la population ;
- Séance pratique d'installation d'un climatiseur sans fuite de gaz (SAO) dans un centre de formation ;
- Campagne d'identification, de vérification et de Prévention des fuites de gaz (SAO) au niveau du système de climatisation des véhicules du personnel du Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts.

Cette célébration a débuté le 15 Septembre par un message lu à la Radio télévision Guinéenne de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts. Après avoir donné des explications sur le thème de cette année « **OZONE POUR LA VIE** » 35 ans de protection de la couche d'Ozone, le Ministre d'Etat Mohamed Oyé GUILAVOGUI a annoncé que la Guinée dans ses efforts pour répondre à ses obligations envers le Protocole de Montréal, a mis en place, un plan de gestion de fluides frigorigènes qui comporte trois composantes. Une composante qui prend en compte la sensibilisation, l'information du public, la formation des techniciens de froid et des agents de Douanes chargés du contrôle sur les aspects liés à la protection de l'Environnement et la lutte contre les substances qui appauvrissent la couche d'Ozone. La deuxième composante établit une grille qui vise la réduction progressive de la consommation et l'élimination complète de ces substances. La troisième composante prévoit un mécanisme de surveillance des importations de substances qui appauvrissent la couche d'Ozone dans notre pays. Elle encourage l'utilisation des substances alternatives moins nocives à l'Ozone.

Pour sa part, il a ensuite appelé à la vigilance et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre toutes les sources illicites de substances qui appauvrissent la couche

d'ozone à mesure qu'elles se présentent et a exhorté tous les acteurs en particulier les frigoristes, à bien s'appliquer dans leur profession et à respecter les directives du Protocole de Montréal.

Avant de terminer il a renouvelé encore une fois la gratitude de notre pays, à tous nos partenaires financiers et techniques, notamment le Fonds Multilatéral et l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement pour leurs appuis constants.



**Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts  
Guinée**

Après l'ouverture des activités au soir du 15 septembre par le Ministère d'Etat, le 16 septembre, les participants se sont donnés rendez-vous dans un centre de formation situé à Lambagni dans la commune de Ratoma pour une séance pratique. Le mot de bien venu a été prononcé par le Président de l'organisation corporative de l'industrie de froid (OCIF-Guinée) Mr Cécé Loua. Dans son discours, il a félicité le Bureau

National Ozone pour la mise en place de l'association des techniciens de froid et l'appui constant. Avant de commencer les séances pratiques, le Coordinateur du Bureau National Ozone a instruit aux techniciens la participation effective des femmes et a donc invité les participants à suivre avec intérêt toutes les séances pratiques et en faire des débats constructifs entre les acteurs permettant la formulation des actions concrètes pour éviter les fuites des fluides frigorigènes pendant les entretiens des équipements de froid. En présence de la presse, les techniciens ont procédé à l'installation d'un climatiseur sans la moindre fuite ou d'autres anomalies pouvant impacter de façon directe ou indirecte la couche d'ozone. Le Conseiller chargé des questions de l'Environnement du Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts Mr Lansana CONTE présent à cette cérémonie a fait savoir que la destruction de la couche d'ozone et le changement climatique ne sont autre que les résultats des émissions des gaz liées aux activités humaines. Il a ensuite apprécié le professionnalisme dans cette démonstration notamment le port des équipements de protection individuel (EPI) et le respect des mesures barrières en vue de limiter la propagation de la COVID-19.

La suppléante du Coordinateur National du Bureau Ozone, Madame Adama Diabaté a mis un accent particulier sur la synergie d'action entre l'Association des importateurs, les Techniciens de froid ainsi que les Déclarants pour une meilleure protection de la couche d'ozone.





Il était 12h30 mn, quand la délégation composée du personnel du Ministère de l'Environnement , de l'organisation corporative de l'industrie de froid ( OCIF-Guinée) , de l'Association des importateurs et distributeurs des équipements et substances de froid (AIDES-froid) , de l'Association Guinéenne des transitaires ,des Agents de Douane, et des invités se transportait au Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts pour la dernière étape de cette célébration consacrée sur la campagne d'identification, de vérification et de prévention des fuites de gaz (SAO). En présence des journalistes de la radio télévision guinéenne (RTG), la voiture du Ministre d'Etat , Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts, du secrétaire Général et celle du chef de Cabinet ont été les premières à subir l'opération.



En fin, lors de son interview le coordinateur National du bureau ozone, Ibrahima sory Cissé a indiqué que l'un des défis majeurs aujourd'hui auxquels l'humanité est confronté est la protection de la couche d'ozone.

Il a informé le public en disant que le Protocole de Montréal a conduit à l'élimination de 99% des produits chimiques qui appauvrissent la couche d'Ozone dans les réfrigérateurs, les climatiseurs et de nombreux autres produits.

Pour preuve, le secrétariat de l'ozone a fait comprendre que la dernière évaluation scientifique de l'appauvrissement de la couche d'ozone réalisée en 2018 montre que certaines parties de la couche d'ozone se sont rétablies à un rythme de 1 à 3% par décennie depuis 2000. Aux taux prévus, l'ozone de l'hémisphère Nord et des latitudes moyennes vont guérir complètement d'ici les années 2030. L'hémisphère sud suivra dans les années 2050 et les régions polaires d'ici 2060.

Les efforts de protection de la couche d'ozone ont également contribué à la lutte contre le changement climatique en évitant les émissions d'environ 135 milliards de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone entre 1990 et 2010.



Il a ensuite demandé aux techniciens de froid de passer au Bureau National ozone pour l'identification de leur gaz avant tout entretien d'équipements de froid et que c'est gratuit